



En Drôme Provençale
26160
Tél. : 04 75 90 16 58
mairie.rochebaudin@wanadoo.fr

Compte-rendu de la commission VIE DE LA COMMUNE vendredi 1^{er} avril 2022 à 20 heures chez Edith SYLVESTRE

Envoi invitation / mail le 22-03, info sur l'ODJ de la convocation du CM du 8-04.

Présents: Edith Sylvestre, Etienne Tribu, Katia, Olivier Morel, Stéphane Galdemas

Excusées : Lili Forgas, Myriam Gruber,

Absentes : Florence Portal, Hélène Bé

Secrétaire de séance : Stéphane Galdemas

1 - Compte-rendu de la précédente réunion : approuvé à l'unanimité

2 – Verger des anciens

La position de la Commission Patrimoine environnement et du Conseil municipal est rappelée : un terrain communal sera consacré à un verger où seront plantés les arbres dans le cas où les anciens privilégient la plantation d'un arbre au lieu du colis de Noël . Ce verger devrait se situer près du centre du village, son emplacement étant déterminé dans le cadre de l'étude patrimoine en cours . La commission souhaite conserver le nom « verger des anciens » . Il lui semble qu'au moins au début, il vaudrait mieux planter simultanément plus d'arbres, même plus petits afin de faire « verger » . Cela pourra changer ensuite en fonction des budgets dégagés . Ce lieu qui doit être convivial et de promenade pourra ensuite aussi recevoir des bancs ou autres accessoires . Samuel Farret ne sera à priori pas intéressé pour faire les plantations . A noter : les crédits alloués en 2021 soit 210 € sont à réserver sur un compte spécial du budget de la commune.

3 – Demandes de subventions

Demandes parvenues à ce jour :

* ADMR : demande de subvention pour permettre aux intervenants à domicile de bénéficier d'une formation aux premiers secours, et pour soutenir les ateliers d'éveil, accord de la Commission pour une subvention de 300 € ;

* Troubles Champêtres : spectacle ouvert au public et le lendemain atelier ouvert d'initiation aux arts du cirque . La Commission est d'accord pour accorder une subvention de 500€ pour ces 2 événements et pense qu'il vaut mieux ne pas les faire en même temps que le Méchoui car ce sont 2 événements à part entière, les dates prévues seraient donc les 2 et 3 juillet, sur la place pour le spectacle, dans la cour de la mairie pour l'initiation le lendemain ;

* Permaveillards : journée portes ouvertes le 3ème week-end de septembre avec des conférences sur la permaculture, ouvert à tous . La Commission est d'accord pour une subvention de 100€ ;

* Défi du cœur : formation aux gestes qui sauvent . Comme proposé lors de la dernière réunion de la présente commission, sur les 30€ de coût de la formation, la moitié serait payée par la personne formée, l'autre moitié par la commune . Ces sommes sont à verser sous forme de subvention à Défi du cœur . La Commission est d'accord pour attribuer à Défi du cœur une subvention égale à 15€ par participant, dans la limite de 300€ (ce qui correspond à 20 participants) ;

4 - Questions diverses

* Le Comité des Fêtes n'étant pas présent, on parlera de la fête qui pourrait être organisée avec Eyzahut à une autre réunion ;

* Edith a établi un tableau où seront recensées toutes les manifestations sur la commune ;

* SIVU : on attend la décision du Préfet quant au départ des communes de Manas et Charols, la demi-pension sera ouverte à la rentrée de septembre, réflexion en cours pour y servir de la cuisine bio ;

* Tableau des clefs : apparemment l'ACCA aurait les clefs de la salle communale . Un registre des clefs a été mis en place en 2020, il est impératif qu'il soit à jour . On demandera à l'ACCA de le compléter .